



Communiqué de presse

Mercredi 26 février 2020

Coronavirus : point de situation sur les mesures prises par la Ville de Paris

Depuis l'apparition du virus à la fin du mois de janvier, la mise en place d'échanges quotidiens avec les autorités sanitaires de l'État ont permis de transmettre aux agents de la Ville et aux Parisiens les mesures et recommandations pour prévenir la circulation des virus saisonniers et du Coronavirus et rappeler la procédure à suivre en cas de suspicion de maladie. Depuis cette date, la ville de Paris réunit chaque semaine en cellule de veille les directions de la Ville de Paris.

Une attention particulière a été portée aux établissements accueillant des publics vulnérables, notamment les EPHAD, les crèches et les écoles.

Dès ce lundi, à la suite de la propagation soudaine du virus en Italie, la Ville de Paris a renforcé l'ensemble des actions d'information et de prévention mises en œuvre depuis la fin du mois de janvier.

La Maire de Paris a rencontré le directeur général de l'Agence Régionale de Santé, en présence de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et de la Préfecture de Région, afin d'évoquer l'organisation des services de santé et les évolutions envisagées en cas d'épidémie.

Ce matin, la Maire de Paris a convié les maires d'arrondissement en présence de l'Agence Régionale de Santé et de la Préfecture de région, afin de coordonner l'information auprès du public et de répondre aux interrogations des élus.

A compter de demain 9h, la cellule de veille ouverte depuis janvier réunira quotidiennement l'ensemble des Directions de la Ville pour assurer, au niveau municipal, une coordination opérationnelle des services sous la responsabilité de la Maire.

En réponse au courrier du Premier ministre relatif à la gestion du Coronavirus, la maire de Paris a immédiatement fait savoir que les services de la Ville de Paris se tenaient à l'entière disposition de la Préfecture de Police, habilitée par les textes de loi à prendre les décisions sanitaires pour prévenir et arrêter les maladies contagieuses et les épidémies.

Contact presse : presse@paris.fr